



LA COMMUNE DE SAINT JULIEN SUR BIBOST

597 habitants – située à 30 kms au nord-ouest de Lyon
Proximité de Bessenay et L'Arbresle

RECRUTE UN(E) ATSEM

Dans le cadre d'un remplacement congé maternité

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. En tant que membre de la communauté éducative, il peut être chargé de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines et sur le temps périscolaire du soir.

Missions :

Temps scolaire : sous la directive du Directeur d'école, qui dispose de l'autorité fonctionnelle.

- Accueillir avec l'enseignant les enfants et les parents ou substituts parentaux
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Veiller à la sécurité et à l'hygiène des enfants
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation et le rangement d'activités pédagogiques
- Assurer l'aménagement et l'entretien des locaux et des matériaux et matériels destinés aux enfants
- Assurer la surveillance lors de la sieste
- Prioriser l'accompagnement des élèves à tout autre préparation
- Participer aux projets éducatifs
- Gérer le passage à la BCD par petits groupes

Possibilité de faire le remplacement de la surveillance périscolaire du soir en dépannage.

Liste des missions exhaustives sur demande.

Profil souhaité :

- Être titulaire du concours d'ATSEM
- Être diplômé(e) du CAP petite enfance
- Savoirs :
 - o Permettre le développement de l'enfant à partir de 2 ans (capacités motrices, socio-affectives et cognitives)
 - o Respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité
 - o Favoriser l'éveil des enfants en proposant avec l'enseignante des techniques de jeux et de projets éducatifs
 - o Maîtriser parfaitement les techniques d'utilisation des produits phytosanitaires
- Savoir-faire :
 - o Accompagner les enfants dans ses apprentissages quotidiens
 - o Aider à l'acquisition de l'autonomie
 - o Assurer la sécurité des enfants
 - o Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
 - o Mettre en œuvre des techniques de jeux et des activités
 - o Entretien et vérifier les locaux et le matériel mis à disposition des enfants

- Savoir-être :
 - Ecouter
 - Savoir gérer les conflits
 - Savoir communiquer
 - Disposer d'un sens de l'organisation
 - Être autonome, responsable, discret et patient.

Rémunération et conditions de travail :

- Temps de travail annualisé :
 - 37h50 hebdomadaires pendant la période scolaire,
- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire (RIFSEEP)

Candidature (lettre de motivation et C.V) à adresser dans les meilleurs délais et au plus tard le **02/12/2024** soit :

- par courrier à : Monsieur le Maire – 1 place de la Mairie 69690 SAINT JULIEN SUR BIBOST
- par courriel à : mairie@saintjuliensurbibost.fr

Renseignements à demander au 04.74.70.72.03

Poste à pourvoir à partir du 6 Janvier 2025